

Technologies de l'information et des communications (TIC)

Profil du secteur des TIC

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définit les technologies de l'information et des communications comme des industries qui traitent (notamment en captant, en transmettant et en affichant) de l'information au moyen de systèmes électroniques¹. Ce secteur a transformé notre économie et notre vie de tous les jours. Ses principales industries sont :

- les systèmes de communications (p. ex., télécommunications, services à large bande, télédiffusion et autres programmes de distribution);
- les systèmes informatiques (p. ex., ingénierie informatique, appui technique, électronique, robotique, ingénierie de réseaux);
- les logiciels et médias numériques (p. ex., programmation informatique, jeux sur ordinateur et jeux vidéo, simulation, animation, gestion des données, conception Web et de portails Web, sécurité Internet).

Ces différentes industries génèrent un éventail d'activités allant de la conception au design, à la vente et au marketing, à la sécurité, à la formation ainsi qu'à l'entretien et la réparation. Selon Industrie Canada, le nombre de travailleurs dans le secteur des TIC est passé de 518 613 à plus de 572 700 entre 2002 et 2008, ce qui représente une hausse de 10,7 pour 100².

Les élèves inscrits à la majeure en technologies de l'information et des communications participeront à l'évolution rapide et continue des technologies en se formant pour réaliser la recherche et l'innovation de demain.

La majeure en technologies de l'information et des communications permet aux élèves d'acquérir des connaissances spécialisées, des habiletés ainsi que l'expérience qui leur est nécessaire dans le domaine des TIC avant de commencer leur formation en apprentissage, au collège, à l'université ou sur le marché du travail. Selon les conditions et les besoins locaux, cette majeure peut être élaborée de manière à cibler un domaine de spécialisation particulier, par exemple les systèmes de communications, les systèmes informatiques ou les logiciels et médias numériques. Lorsque plus d'un domaine de spécialisation est offert, il est préférable que l'élève en cible un.

1. Définition citée dans un rapport intitulé *Introduction aux technologies de l'information et des communications (TIC)*, publié par le Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC), mars 2008, p. 2.

2. Voir l'article « Profil du secteur canadien des TIC » affiché dans le site Web d'Industrie Canada au [www.ic.gc.ca/eic/site/ICT-tic.nsf/vwapj/0107229fra.pdf/\\$FILE/0107229fra.pdf](http://www.ic.gc.ca/eic/site/ICT-tic.nsf/vwapj/0107229fra.pdf/$FILE/0107229fra.pdf). Site visité le 17 novembre 2009.

Les professions dans le secteur des TIC

Le tableau suivant donne des exemples de professions exercées dans le secteur des TIC ainsi que le code de la Classification nationale des professions (CNP) correspondant à chacune. Ces exemples sont répartis selon le type de formation ou d'éducation postsecondaire habituellement exigé pour accéder à ces professions.

Professions dans le secteur des TIC

| Collège | Formation en apprentissage |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Analyste en soutien technique de logiciels (2282) • Cadreur/cadreuse de films et de vidéo (5222) • Concepteur/conceptrice et développeur/développeuse Web (2175) • Designer graphique et illustrateur/illustratrice (5241) • Électronicien/électronicienne d'entretien (2242) • Évaluateur/évaluatrice de logiciels et de systèmes informatiques (2283) • Programmeur/programmeuse (2174) • Technicien/technicienne en enregistrement audio et vidéo (5225) • Technicien/technicienne en radiotélédiffusion (5224) • Technologue et technicien/technicienne en génie électronique et électrique (2241) | <ul style="list-style-type: none"> • Agent/agente de centre d'appel – soutien technique (2282) • Installateur/installatrice et réparateur/réparatrice de matériel de télécommunications (7246) • Monteur/monteuse de lignes électriques et de câbles (7244) • Monteur/monteuse de lignes électriques et de câbles de télécommunications (7245) • Technicien/technicienne de réseau informatique (2281) |
| Marché du travail | Université |
| <ul style="list-style-type: none"> • Aide-épisseur/aide-épisseuse et ouvrier-monteur/ouvrière-monteuse – câble et télécommunications (7612) • Opérateur/opératrice d'équipement d'édition (1423) • Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial – antennes de satellite et de télévision (7441) • Vendeur/vendeuse et commis-vendeur/vendeuse d'équipement (6421) | <ul style="list-style-type: none"> • Analyste et consultant/consultante en informatique (2171) • Ingénieur/ingénieure et concepteur/conceptrice en logiciel (2173) • Ingénieur informaticien/ingénieure informaticienne (2147) • Programmeur/programmeuse et développeur/développeuse en médias interactifs (2174) • Spécialiste de la vente de matériel informatique (6221) |

Remarque : Des appellations d'emploi légèrement différentes de celles figurant au tableau peuvent avoir cours dans certains lieux de travail.

Les cinq composantes de la Majeure Haute Spécialisation en technologies de l'information et des communications

L'élève inscrit à la Majeure Haute Spécialisation en technologies de l'information et des communications doit satisfaire aux cinq composantes décrites dans le tableau ci-après ainsi qu'aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) pour recevoir un diplôme portant le sceau de la Majeure Haute Spécialisation.

Les composantes requises pour la Majeure Haute Spécialisation en technologies de l'information et des communications (TIC)

1. Un ensemble de 9 crédits de 11^e et 12^e année qui comprend :
 - 4 crédits de spécialisation axés sur des connaissances et des compétences propres au secteur des TIC;
 - 3 crédits d'appui du curriculum de l'Ontario en français, en mathématiques et en affaires et commerce ou éducation artistique ou sciences, qui intègrent des activités d'apprentissage contextualisées (AAC) reliées au secteur des TIC;
 - 2 crédits en éducation coopérative qui donnent aux élèves des occasions d'appliquer leurs connaissances et de développer des compétences requises dans ce secteur en milieu de travail.
2. Six certifications ou formations reconnues par le secteur des TIC (3 obligatoires et 3 à choisir parmi celles présentées plus loin dans un tableau).
3. Des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière dans le secteur.
4. Des expériences d'anticipation qui reflètent l'itinéraire d'études de l'élève et ses objectifs de carrière.
5. Le développement et l'acquisition de compétences essentielles et d'habitudes de travail documentées à l'aide du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).

1. Ensemble des crédits requis

Pour acquérir des connaissances et développer des compétences spécifiques au secteur des TIC, l'élève doit obtenir un ensemble de **9 crédits de 11^e et 12^e année** dont la distribution par année d'études et selon l'itinéraire d'études de l'élève est spécifiée dans le tableau qui suit.

Ensemble des crédits requis pour la Majeure Haute Spécialisation en technologies de l'information et des communications

| Crédits | | Formation en apprentissage | | Collège | | Université | | Marché du travail | |
|--|---|----------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année |
| Crédits de spécialisation en TIC* | | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Crédits d'appui avec AAC | Français | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 |
| | Mathématiques | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | Affaires et commerce, Éducation artistique ou Sciences | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| Crédits en éducation coopérative | | 2 | | 2 | | 2 | | 2 | |
| Nombre total de crédits | | 9 | | 9 | | 9 | | 9 | |

* En général, certains cours de 11^e et 12^e année provenant des programmes-cadres d'éducation technologique ou d'études informatiques figurent parmi les cours comptant au titre des crédits de spécialisation en TIC. Rappelons que les cours d'éducation technologique peuvent être offerts à titre de cours à crédits multiples.

2. Certifications ou formations reconnues dans le secteur

Pour acquérir des connaissances et développer des savoir-faire relevant du domaine professionnel et reconnus dans le secteur des TIC, notamment en matière de sécurité, l'élève doit obtenir **six (6) certifications ou formations** dont trois (3) obligatoires et trois (3) au choix parmi celles figurant au tableau ci-après.

Remarque : Les certifications et formations portant un titre officiel sont introduites dans ce tableau par une lettre majuscule tandis que la minuscule dénote une catégorie ou un domaine de formation à l'intérieur duquel une certification ou une formation particulière doit être sélectionnée. Il revient au conseil scolaire ou à l'école de procéder à cette sélection. Les conseils scolaires et les écoles peuvent en outre offrir aux élèves la possibilité d'obtenir des certifications et des formations additionnelles.

Certifications ou formations reconnues dans le secteur des TIC

| Trois (3) certifications ou formations obligatoires | | |
|---|---|---|
| Premiers soins | Réanimation cardio-respiratoire (RCR), niveau A | sensibilisation au système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) |
| Trois (3) certifications ou formations à choisir dans la liste ci-dessous | | |
| appui technique | | câblage de réseau |
| configuration du réseau | | détection de la contrefaçon |
| droit d'auteur et propriété intellectuelle | | éclairage numérique |
| électronique de base | | entretien d'équipement de son et de lumières |
| équipement d'enregistrement | | ergonomie |
| interfaçage de l'équipement | | logiciels |
| matériel informatique | | photographie |
| plateforme de travail élévatrice – opération et travail sécuritaire | | protection contre les chutes en hauteur |
| santé et sécurité de base | | sécurité électrique |
| sécurité Internet | | service à la clientèle |

3. Activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière

Pour entrer en contact avec la réalité du monde du travail et se rendre compte de la variété des expériences et des professions offertes dans le secteur des TIC, l'élève doit avoir des occasions de s'adonner à des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière se rapportant au secteur, par exemple :

- observer sur son lieu de stage un ou une élève du programme d'éducation coopérative dans le secteur des TIC (exemple de jumelage);
- observer pendant une journée complète une technicienne ou un technicien en télécommunications (exemple d'une observation au poste de travail);
- faire un stage de travail d'une semaine auprès d'une professionnelle ou d'un professionnel du secteur des TIC (exemple d'expérience de travail);
- visiter un salon commercial, assister à une conférence ou participer à un atelier organisé par le secteur;
- participer à une compétition locale, provinciale ou nationale dans le secteur des TIC;
- visiter un studio de télévision ou un studio cinématographique, une imprimerie ou un centre de contrôle de réseaux.



Les expériences que l'élève vit dans son programme de majeure en technologies de l'information et des communications sont déterminantes pour son cheminement de carrière et influenceront de façon significative sur sa construction identitaire, c'est pourquoi il faut privilégier dans toute la mesure du possible les expériences qui mettront l'élève en contact avec des modèles, des passeurs et des médiateurs culturels francophones sur la durée de son programme (p. ex., enseignantes et enseignants, partenaires communautaires et du milieu des affaires).

4. Expériences d'anticipation

Pour se faire une idée objective des expériences de vie qui l'attendent dans la destination postsecondaire de son choix, compte tenu de son itinéraire d'études et de ses objectifs de carrière, et pouvoir modifier ce choix si tel est son souhait, l'élève doit avoir des occasions de s'adonner à des activités du genre de celles suggérées ci-après.

- *Collège* : interviewer une étudiante ou un étudiant inscrit dans un programme qui l'intéresse afin d'obtenir des renseignements sur le programme.
- *Formation en apprentissage* : recueillir auprès d'une agente ou d'un agent de formation reconnu des renseignements sur un programme qui l'intéresse.
- *Marché du travail* : interviewer une employée ou un employé qui occupe un emploi qui l'intéresse.
- *Université* : participer en auditeur libre à une classe du programme qui l'intéresse.

5. Compétences essentielles et habitudes de travail

Pour mettre en pratique et développer des compétences essentielles et des habitudes de travail recherchées par les employeurs et dans la communauté, l'élève de la majeure est tenu de se renseigner sur ces compétences essentielles et habitudes de travail, de planifier le développement des siennes et d'en documenter le suivi à l'aide des outils du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).

Pour un complément d'information sur les cinq composantes de la majeure, voir la section A1.



Les itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en technologies de l'information et des communications

Les itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en technologies de l'information et des communications sont présentés plus loin à l'aide d'un tableau de base qui met en évidence l'ensemble de crédits à obtenir en 11^e et 12^e pour satisfaire à cette exigence de la majeure. Ce tableau signale aussi les cours que les élèves de 9^e et 10^e peuvent prendre pour explorer la majeure.

Bien d'autres ressources utiles concernant le programme de la majeure sont affichées dans le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca ainsi que le site de la Communauté d'apprentissage Ontario au <http://communaute.apprentissageelectroniqueontario.ca/index-fr.asp>, en particulier des tableaux figurant des exemples d'ensembles de crédits

pouvant être intégrés à l'horaire de l'élève pour son programme de la Majeure Haute Spécialisation.

Les écoles et les conseils scolaires sont invités à exploiter ces ressources ainsi que les suggestions ci-après pour faire connaître le programme de la majeure aux élèves et aux parents dès la 7^e année et les inciter à l'explorer en 9^e et 10^e année.

Pour de l'information sur les ressources se rapportant au programme de la majeure, voir les sections C1 et C2.



Sensibilisation des élèves de 7^e et 8^e année au programme de la majeure

Il est important d'aider les élèves à cerner les domaines d'activités qui les intéressent, à réfléchir à leur choix de carrière et à planifier leurs études secondaires et leur cheminement de carrière. Il y a différentes façons de sensibiliser les élèves de 7^e et 8^e année et les parents au programme de la majeure, par exemple organiser des compétitions ou planifier des présentations et des sorties éducatives.

Pour d'autres suggestions sur la façon de sensibiliser les élèves de 7^e et 8^e année et les parents au programme de la majeure, voir la section B3.7.



Exploration du programme de la majeure en 9^e et 10^e année

La tenue de causeries, de soirées d'information ou d'autres initiatives sont à envisager à l'école secondaire pour inciter les élèves de 9^e et 10^e année à explorer le programme de la majeure. Il faut aussi informer les élèves qui envisagent de s'inscrire à la Majeure Haute Spécialisation en technologies de l'information et des communications qu'ils pourraient tirer profit des cours ci-après pour mieux connaître les options professionnelles et éducatives offertes dans le secteur des TIC.

Pour d'autres suggestions sur la façon d'inciter les élèves de 9^e et 10^e année à explorer le programme de la majeure, voir la section B3.7.



- Le cours *Initiation à la technologie* de 9^e année est recommandé pour tous les itinéraires d'études centrés sur l'éducation technologique. Il offre aux élèves la possibilité d'explorer diverses technologies et de s'adonner à des activités s'y rattachant.
- Les cours *Exploration de carrière et Découvrir le milieu de travail* de 10^e année comprennent des attentes qui donnent la possibilité d'explorer les professions ainsi que les options de destinations postsecondaires reliées au secteur grâce à l'apprentissage par l'expérience. Ces cours permettent donc aussi de sensibiliser l'élève au programme de la majeure.
- Suivre l'un des cours de 10^e année suivants, *Technologie des communications*, *Technologie des systèmes informatiques* et *Introduction à l'informatique*, est recommandé pour tous les élèves de 10^e année qui songent à s'inscrire à la Majeure Haute Spécialisation en technologies de l'information et des communications, ces cours leur donnant l'occasion d'explorer des technologies utilisées dans le secteur, de découvrir ce qui les intéresse ainsi que leurs aptitudes, et de mieux connaître cette majeure.

Spécialisation dans le secteur de la majeure en 11^e et 12^e année

Les élèves inscrits à la Majeure Haute Spécialisation en TIC acquièrent les connaissances et développent les compétences propres au secteur qui sont nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires portant le sceau rouge de la majeure en complétant les cinq composantes requises pour la majeure. Les élèves et leurs parents consultent les conseillers en orientation ainsi que les enseignants de l'école de manière à choisir les cours correspondant le mieux au profil de l'élève, compte tenu de ses objectifs de carrière.

Selon le domaine de spécialisation de la majeure, les élèves choisiront d'obtenir un crédit en affaires et commerce, en éducation artistique ou en sciences. À titre d'exemples :

- l'élève qui s'engage dans une spécialisation en systèmes de communications pourra choisir d'obtenir un crédit en sciences si les télécommunications représentent son domaine d'intérêt principal, ou un crédit en sciences, en technologie appliquée aux affaires ou en arts visuels si la technologie de la diffusion personnalisée l'attire davantage;
- l'élève qui s'engage dans une spécialisation en systèmes informatiques pourra choisir d'obtenir un crédit en physique afin de pouvoir suivre un programme de technologie informatique au collège, de technicien de réseau dans une formation en apprentissage ou de génie informatique à l'université, tandis que l'élève qui vise le marché de travail pourra choisir d'obtenir un crédit en marketing en vue de décrocher un emploi dans le domaine de la vente;
- l'élève qui s'engage dans une spécialisation en logiciels et médias numériques (p. ex., conception de jeux vidéo ou électroniques, modèles 3D, simulations) pourra envisager d'obtenir un crédit en physique ou en arts visuels tandis que l'élève intéressé dans la conception de pages Web pourra choisir d'obtenir un crédit en arts visuels, un crédit en entrepreneuriat ou un crédit en marketing du programme-cadre d'affaires et commerce.

Les élèves qui veulent suivre une formation en apprentissage devraient s'inscrire au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) qui leur permettra de commencer leur formation en vue d'obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario avec la reconnaissance de la Majeure Haute Spécialisation.

Il faut aussi conseiller aux élèves suivant l'itinéraire d'études menant à l'université d'obtenir leurs deux crédits d'éducation coopérative en 11^e année afin de pouvoir se consacrer entièrement en 12^e année à l'obtention des crédits dont ils ont besoin pour satisfaire aux conditions d'admission à l'université.

Les enseignants qui aident les élèves à planifier leur programme de la majeure, en particulier dans le choix des crédits de spécialisation, devraient garder à l'esprit le fait que les cours d'éducation technologique peuvent donner droit à un ou à plusieurs crédits par année d'études, selon le nombre d'heures d'enseignement dispensé. Les heures additionnelles d'enseignement permettent la tenue d'exercices pratiques et l'approfondissement des habiletés nécessaires pour rehausser la qualité du rendement de l'élève jusqu'au niveau requis pour s'inscrire à un programme subséquent ou pour entrer sur le marché du travail (voir *Le curriculum de l'Ontario – Éducation technologique, 11^e et 12^e année, édition révisée, 2009*, p. 22).

Modèle d'itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en technologies de l'information et des communications

• Cases ombrées : crédits requis pour la Majeure Haute Spécialisation en TIC

• (O) : crédits obligatoires pour l'obtention du DESO

| 9 ^e année <i>Exploration</i> | Itinéraire : Formation en apprentissage <i>Spécialisation</i> | | Itinéraire : Collège <i>Spécialisation</i> | | Itinéraire : Université <i>Spécialisation</i> | | Itinéraire : Marché du travail <i>Spécialisation</i> | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année | 11 ^e année | 12 ^e année |
| Crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire | English ou crédit optionnel ou obligatoire |
| (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français | (O) Français |
| (O) Mathématiques | (O) Mathématiques | Mathématiques | (O) Mathématiques | Mathématiques | (O) Mathématiques | Mathématiques | (O) Mathématiques | Mathématiques |
| (O) Sciences | Affaires et commerce, Éducation artistique ou Sciences en 11 ^e ou 12 ^e année | Affaires et commerce, Éducation artistique ou Sciences en 11 ^e ou 12 ^e année | Affaires et commerce, Éducation artistique ou Sciences en 11 ^e ou 12 ^e année | Affaires et commerce, Éducation artistique ou Sciences en 11 ^e ou 12 ^e année | Affaires et commerce, Éducation artistique ou Sciences en 11 ^e ou 12 ^e année | Affaires et commerce, Éducation artistique ou Sciences en 11 ^e ou 12 ^e année | Affaires et commerce, Éducation artistique ou Sciences en 11 ^e ou 12 ^e année | Affaires et commerce, Éducation artistique ou Sciences en 11 ^e ou 12 ^e année |
| (O) Géographie | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC |
| (O) English | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC | Majeure en TIC |
| (O) Vie active et santé | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année | (Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année |
| Initiation à la technologie | Crédit optionnel ou obligatoire | Crédit optionnel ou obligatoire | Crédit optionnel ou obligatoire | Crédit optionnel ou obligatoire | Crédit optionnel ou obligatoire | Crédit optionnel ou obligatoire | Crédit optionnel ou obligatoire | Crédit optionnel ou obligatoire |

Les formations et programmes d'études postsecondaires liés au secteur des technologies de l'information et des communications

Des exemples de formations et de programmes d'études postsecondaires offerts en français et liés au secteur des TIC ainsi que les diplômes auxquels ils donnent droit sont présentés ci-après à titre d'information.

Collège

| | |
|---|-------------------------|
| Animation 2D/3D | Diplôme |
| Conception graphique | Diplôme |
| Prémédias | Programme préparatoire |
| Production télévisuelle | Diplôme |
| Programmeur en informatique | Diplôme |
| Radiodiffusion | Diplôme |
| Soutien technique en informatique | Diplôme |
| Techniques des systèmes informatiques | Diplôme |
| Techniques du génie informatique | Diplôme |
| Technologie de la sécurité de l'information | Diplôme |
| Technologie des réseaux informatiques | Diplôme |
| Technologie du génie informatique | Diplôme – niveau avancé |

Formation en apprentissage

Analyste de soutien en technologie de l'information :

- assistance
- matériel
- réseau

Certificat d'apprentissage

Spécialiste du câblage en réseau

Certificat d'apprentissage

Université

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Communication | Baccalauréat |
| Concentration en informatique | Baccalauréat |
| Études cinématographiques | Baccalauréat |
| Génie informatique | Baccalauréat |
| Génie électrique | Baccalauréat |
| Génie logiciel | Baccalauréat |
| Informatique (CRM) | Baccalauréat |
| Majeure en informatique | Baccalauréat |
| Spécialisation en informatique | Baccalauréat |

Marché du travail

| | |
|--|------------|
| Certification Cisco – CCNA | Certificat |
| Certification Microsoft – (MCP, MCSE, MOUS) | Certificat |
| Certification Novell – (CNA, CNE) | Certificat |
| CompTIA A+ (technicien, support à distance, dépôt) | Certificat |
| CompTIA Réseau+ | Certificat |
| CompTIA Sécurité+ | Certificat |
| CompTIA Serveur+ | Certificat |
| Expert certifié Adobe (ACE) | Certificat |
| Professionnel certifié Adobe | Certificat |
| Professionnel certifié Apple | Certificat |

Note : Pour des exemples de formations et de programmes d'études équivalents offerts en anglais, consulter la version anglaise affichée dans le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.